

Publirep

La Cote Tout ménage 27.1.2011

70'000 Ex

13 février 2011: une initiative trompeuse, inutile et coûteuse

Votation fédérale du 13 février 2011



Le 13 février prochain, les citoyennes et citoyens de notre pays seront appelés à se prononcer sur l'initiative populaire «Pour une protection face à la violence des armes», lancée par une gauche formée du parti socialiste, des Verts et du Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA). Pour être acceptée, elle exige le double oui des cantons et du peuple.

D'emblée, on voit que cette initiative s'en prend non seulement aux armes, mais également à l'armée que les initiateurs ont clairement déclaré vouloir supprimer. On peut dès lors se demander si son titre n'est pas trompeur, dans la mesure où il est fort probable que cette démarche ne constitue qu'un tremplin pour aboutir finalement à l'abolition de l'armée. D'autre part, le citoyen-soldat formé pour protéger famille et pays est transformé en danger potentiel pour son entourage. **Pour cela, l'initiative en question est trompeuse car elle sème le doute et subversive car**

elle est une tentative de destruction de certaines valeurs de notre pays qui contribuent à la cohésion nationale.

Si l'on en revient aux armes, c'est méconnaître la question que de vouloir les supprimer sous prétexte qu'elles sont dangereuses pour autrui. C'est ignorer que le sport du tir pratiqué par des milliers de tireuses et tireurs de notre pays lors de fêtes populaires et de concours est beaucoup moins dangereux que d'autres sports ou activités extrasportives. Rares sont les accidents qui entachent les manifestations de tir sportifs ou les tirs militaires obligatoires, alors que d'autres sports populaires font l'objet de violences et sont placés sous protection policière. Ce constat témoigne du sens de la responsabilité de celles et ceux pratiquant le tir et qui, pour ce faire, disposent d'une arme à la maison.

Par leur formation, les tireurs et citoyens-soldats souhaitant

acheter une arme connaissent mieux que quiconque les exigences légales. A l'armée, la sécurité a été renforcée et la munition de poche est rendue à la fin de chaque cours. **Pour ces raisons, l'initiative est mensongère. Elle vise à mettre sous tutelle de nombreux citoyens.**

Quant à la question du suicide ou du crime, il s'agit d'un argument qui relève d'un problème de société et non des moyens utilisés pour accomplir de tels actes. L'initiative «Pour la protection contre la violence des armes» ne répond pas à cette problématique, mais exacerbe la sensibilité des Suisses et des Suissesses pour dénoncer le rôle que peut jouer la présence d'une arme à la maison, dans des cas de situation désespérée ou d'intention criminelle. **Ce constat rend l'initiative sur les armes inutile, elle attaque les citoyens responsables et fait l'impasse sur les vrais problèmes de la criminalité importée.**

Aussi, les citoyens-soldats, les tireuses et les tireurs de ce pays en appellent au sens civique et à la raison du peuple suisse, l'invitent à ne pas se tromper de cible et à voter NON à l'initiative «Pour la protection contre la violence des armes» le 13 février prochain.

Comité d'initiative
Campagne vaudoise des tireuses
et tireurs

Le Président: Alfred TISSOT